Le P'tit Neuvy

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Mairie de Neuvy en Sullias ² Place de l'Église ⁴⁵⁵¹⁰ NEUVY-EN-SULLIAS ⁰² 38 58 ⁰² 17

En cas d'urgence : 07 87 15 65 92 mairie.neuvy@orange.fr neuvy-en-sullias.fr HORAIRES D'OUVERTURE

> Lundi et jeudi : 9h-12h Mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h Samedi : 10h-12h Fermée le mercredi

Sommaire

Mot du maire......

Assemblées délibérantes....

ntercommunalité.....

SICTOM.....

Informunicipales

Vie scolaire.....

A . . .

Commonana anticomo laisina

1 TuvuuA....

Agenda.....2

LE MOT DU MAIRE

Chers Neuvysulliennes et Neuvysulliens,

Les occasions pour vous rencontrer sur notre cher territoire ne manquent pas.

Tout d'abord, l'événement marquant de notre village, ces derniers mois, est sans nul doute l'ouverture tant attendue de la Taverne des Ours, notre nouveau commerce multi services.

Sa présence au coeur du bourg a déjà redynamisé celui-ci. Votre participation a été très forte depuis son ouverture. Alexandre, le gérant, et moi-même vous en remercions vivement.

Puis la fête du village a aussi été un grand moment de convivialité tant pour les petits que pour les grands malgré une météo peu favorable.

Enfin, Octobre Rose aurait pu être un nouveau moment de partage. Mais, la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein 2024 n'a pas obtenu le résultat espéré, le nombre de participants aux activités proposées ayant baissé par rapport à l'an dernier. Je le déplore. Merci aux associations qui se sont mobilisées pour cette noble cause.

Quant à septembre, c'était les rentrées des associations, qui accueillent de nouveaux adhérents, et de l'école. Nous sommes très heureux d'avoir une école de qualité notamment grâce à la participation indispensable des parents.

Si vous avez une passion sportive culturelle ou caritative, venez nous en parler.

Nous sommes à votre écoute pour que notre village où vous avez choisi de vivre soit un lieu d'échange et de convivialité.

Amicalement

Hubert Fournier Maire de Neuvy en sullias





ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Session de la commune

Session du 22 avril 2024

- Approbation du compte de gestion 2023 du receveur public
- Vote du compte administratif 2023 du budget principal et annexe
- Vote du budget primitif 2024 du budget principal et annexe
- Vote des taux 2024 des impôts locaux

Session du 16 mai 2024

- Demande de fonds de concours pour travaux de voirie
- Demande de fonds de concours pour création d'une terrasse
- Provisionnement pour créances douteuses
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat

Session du 5 juin 2024

 Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Session du 29 août 2024

 Demandes de fonds de concours Décision modificative du budget annexe assainissement

Syndicat des eaux

Session du 1er juillet 2024

Approbation du dernier compte rendu





- Tableau reprise compétence "eau et assainissement" par la communauté de communes à compléter
- Divers
- Questions orales

Ecole

Session du 26 mars 2024

- Intervention délégués élèves
- Protocole pHARe
- Règlement intérieur
- USEP
- Sécurité
- Coopérative scolaire
- Manifestations
- Projets de classe
- Questions des parents
- Divers

Session du 25 juin 2024

- Prévision des effectifs et répartition rentrée 2024
- Bilan provisoire coopérative scolaire
- Actions éducatives
- USEP 5. Travaux
- Questions des parents
- Divers

INTERCOMMUNALITÉ



Intramuros

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Val de Sully s'est doté de l'application Intramuros. Ainsi vous pouvez, en activant les communes concernées sur l'application de votre téléphone, être informé(e)s des animations, activités, ... qui ont lieu sur le secteur.

De plus le service communication de la CCVDS et l'office de tourisme de Sully peuvent intégrer les événements directement sur l'application des communes.



INTERCOMMUNALITÉ

Urbanisme: le circuit d'un dossier

• Le dépôt (La Mairie - Guichet Unique)

Chaque commune dispose de ses propres règles d'urbanisme. La mairie, de la commune sur laquelle se trouve votre projet, peut vous renseigner sur la faisabilité de votre projet, les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, le formulaire à utiliser en fonction de votre projet, les pièces à joindre à votre dossier...

Les documents d'urbanisme communaux (Plan local d'urbanisme, carte communale...) sont consultables dans chaque mairie.

Tout dossier doit être transmis par courrier ou déposé à la mairie de la commune sur laquelle se trouve le projet (Guichet unique). Un récépissé vous sera remis ou transmis. Le nombre d'exemplaires à fournir et les pièces à joindre dépendent du type de projet et de sa localisation (voir plus bas « Les procédures »).

Si votre projet se situe dans le périmètre d'un monument historique, d'un site classé ou d'un site patrimonial, la mairie procède alors à la consultation du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Architecte des Bâtiments de France). Votre dossier est ensuite transmis à la préfecture (contrôle de légalité) et au service urbanisme de la Communauté de communes pour instruction.

• L'instruction (Le service urbanisme de la Communauté de communes)

A la réception de votre demande, transmise par le Guichet unique, le service urbanisme débute l'instruction :

- Vérification de la complétude (dans le premier mois) : si nécessaire, le service instructeur vous transmettra en RAR un courrier de demande de pièces complémentaires. Vous disposerez alors d'un délai de 3 mois, à compter de la date de réception de ce recommandé, pour fournir les pièces manquantes. Si les pièces demandées ne sont pas transmises dans le délai de 3 mois, votre demande sera rejetée de plein droit.
- **Consultation des services extérieurs** : suivant la nature et la localisation de votre projet, divers services extérieurs peuvent être consultés (DRAC, SDIS, Gestionnaire de réseaux...).

Certaines consultations obligatoires peuvent avoir pour conséquence d'allonger le délai d'instruction de votre demande. Vous en serez également informé par courrier recommandé.-

Vérification de la faisabilité du projet et de sa conformité avec les réglementations applicables au terrain (PLU, PPRI, Code de l'urbanisme...). A l'issue de cette dernière étape, le service urbanisme rédige une proposition de décision (favorable / défavorable) à l'attention de l'autorité compétente (Maire).

 La décision (Le Maire - Autorité compétente) et la réalisation des travaux

La décision définitive, **prise par le maire**, vous sera notifiée en RAR ou remise en main propre contre décharge. Elle est également adressée au contrôle de légalité, au service des taxes, aux services des statistiques puis archivée.

Avant de débuter vos travaux, vous devez remplir et transmettre en mairie la déclaration d'ouverture de chantier (déclaration obligatoire si votre projet a fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager): (Formulaire CERFA 13407). Vous devez également quels que soient les travaux, procéder à l'affichage sur le terrain.

A la fin des travaux, vous devez remplir et transmettre en mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. (déclaration obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux) : (Formulaire CERFA 13408).

Pour tous les travaux de construction ou d'extension soumis à permis de construire, il faut joindre à la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012 (RT 2012). Cette attestation doit être remplie par un professionnel qualifié. Cela peut être un architecte ou, pour les maisons individuelles, un diagnostiqueur agréé pour la réalisation de diagnostics de performances énergétiques (DPE).

Source: site internet Communauté de Communes du Val de Sully

SICTOM



Le broyage à domicile consiste à transformer vos déchets verts directement dans votre jardin. Le broyeur ingurgite les gros volumes de déchets : tailles, coupes de haies, branches d'arbres... Et il produit du broyat utilisé pour le paillage ou pour alimenter le compost.

Les déchets sont réutilisés sur place dans une logique circulaire et alimentent naturellement votre jardin. Cela vous évite d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires.

Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire vous partage des idées pour un bon usage de vos broyats :

- 5 m3 de branchages vous offrent 1 m3 de broyat avec lequel vous pourrez pailler vos plantations au potager ou votre jardin d'ornement,
- Le broyat peut vous permettre de créer de jolies allées en déposant une bonne épaisseur d'environ 10 centimètres,
- Vous pouvez utiliser du broyat pour apporter dans votre composteur de la matière brune et sèche indispensable à la bonne dégradation en compost.

Vous souhaitez bénéficier du service de broyage :

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il suffit de renseigner le formulaire (disponible sur le site du SICTOM) et de le retourner :

- par mail (sictom@sictom-chateauneuf.fr);
- à l'accueil du SICTOM.

Vous pouvez également réaliser votre demande de broyage via votre compte personnel.





http://www.sictom-chateauneuf.fr/



INFOS MUNICIPALES

Députée de la 3ème circonscription du Loiret

Madame Constance de Pélichy



Contact

• Par e-mail:

constance.depelichy@assemblee-nationale.fr

• Par courrier:

Assemblée nationale

126 Rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Boite à Livres - dernier avis avant fermeture définitive

Une nouvelle fois un tri dans la boite à livres a dû être fait car de nombreux livres n'av rien à faire là!

De plus certains arrivent avec des cartons plein le coffre de leur véhicule et viennent les déposer dans la boite à livres! Ce n'est pas une déchèterie!

Encore une fois nous vous rappelons que le principe de la boite à livres est de permettre de déposer 1 ou 2 livres, d'en prendre également, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la lecture gratuitement.

Il est donc très dommage de retrouver dans la boite à livres de « vieux bouquins moisis », des livres déchirés et des livres jetés là comme si c'était une poubelle.

La boite à livres n'est pas non plus destinée au dépôt de jeux, CD, DVD....

Pour ce qui concerne les livres déchirés, abimés, moisis, ceux-ci doivent être jetés dans les containers de tris papier, et il y a 4 points de collecte dans la commune!

De plus il est possible de déposer vos livres à la déchèterie, des bennes sont à disposition pour cela.

La déchèterie la plus proche est à Vienne en Val et les horaires d'ouvertures sont indiqués sur le site du SICTOM

Vienne-en-Val

Mardi. samedi: 9h-12h et 13h-17h

Mercredi:

Du 1er avril au 31 octobre : 13h-17h

Du 1er novembre au 31 mars : la déchèterie est fermée

Vendredi: 13h00 - 17h00

Nous avons mis dernièrement des affiches expliquant les règles de gestion de la boite à

livres, merci de les lire et les respecter!

Quand on aime les livres, on en prend soin!





INFOS MUNICIPALES

AFR Neuvy: Association Foncière de Remembrement

L'association s'est crée le 5 août 1972 sous l'impulsion de Mr Gabriel NAUD, maire de Neuvy à cette époque, le but était dans un premier temps de remembrer toutes les petites parcelles de terre dans le val pour aboutir à l'élaboration de grandes parcelles. On a du passer de 3000 à 100 parcelles environ, ce qui ne fut pas une mince affaire, les anciens étant attachés à leurs dernières parcelles de vignes qui furent d'ailleurs en voie d'extinction pour cause du phylloxera. Dans un second temps, les inondations étant fréquentes, une vaste étude départementale permit d'élaborer un vaste réseau de collecteurs, de canalisations et de drainages pour assainir tout l'ensemble du val de Loire en abaissant le niveau général d'environ 60 à 80 cm.. Pour se faire, il a fallu recalibrer la rivière « le Leu » pour notre commune qui était, à l'origine, un vulgaire grand fossé qui débordait et inondait régulièrement tout autour de lui les espaces, les routes, les chemins et toutes les voies d'accès.



L'entretien étant donc alloué à l'AFR Neuvy (débouchage des réseaux à cause des racines ou réparation d'un effondrement, désensablage des collecteurs etc...) L'année 2016 nous a donné un bon rappel d'histoire d'inondation grandiose. Mr Jean Marie Veau (87 ans) cultivateur à l'Aisance n'avait jamais connu ça, l'eau passait dans sa maison sous son lit sur une hauteur de 30 cm. La Sologne plus haute et véritable éponge nous inondait par le débordement des étangs qui se déversent dans le val.

Une taxe était prélevée par ha tous les ans, sur les propriétaires pour financer les entretiens. Un bureau se réunissait tous les ans sous la présidence de Mr Gabriel Naud pendant 30 ans jusqu'en 2002 et sous la présidence de Mr Philippe Allaire pendant 22 ans jusqu'à maintenant, en lien avec le SMBL (Syndicat Mixte du Bassin du Loiret).

Les agriculteurs ayant fortement diminué en nombre et sur la volonté de la préfecture d'abandonner ce système, le bureau de l'AFR a décidé de dissoudre l'association en provoquant une assemblée générale extraordinaire le 29 septembre 2024. A la majorité absolue des membres présents, la dissolution de l'AFR a été actée. C'est donc la mairie qui dorénavant aura la charge de résoudre les problèmes liés à l'entretien des réseaux.

Remerciements à tous les acteurs qui ont contribué aux actions menées pendant 52 ans.

Commémoration du 8 mai



Pour la commémoration du 8 mai 1944, la commune a fait redorer les lettres du monument aux morts. Lors de cette cérémonie une trentaine de personnes s'est déplacée pour montrer leur attachement au devoir de mémoire. Nous les en remercions

Circuit vide maisons

Le 26 mai a eu lieu le 3eme circuit vide maisons de notre commune.

Un grand merci aux 53 participants.

Notez dès maintenant notre prochaine édition le

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

Pour vous inscrire, il suffira d'envoyer votre nom, prénom et adresse au 06 20 02 50 77 (Lenogue Magalie)ou sur la page facebook (circuit vide maisons).



Inauguration du parcours d'interprétation du trésor de Neuvy

Un parcours pédagogique dédié au Trésor archéologique de Neuvy-en-Sullias



Article du Canton Infos n°123

En 1861, c'est par hasard que des ouvriers mettent au jour, sur le territoire de la commune, une quarantaine de sculptures et autres objets de bronze datant de l'époque gallo-romaine. Le fleuron de ce trésor inestimable, un grand cheval en bronze devenu l'emblème de Neuvy-en-Sullias, est visible en fac-similé dans le hall de la mairie. Mais tous ces objets remarquables ont été transférés au musée d'histoire et d'archéologie d'Orléans, hôtel Cabu, où il faut absolument aller les admirer.

Il était néamoins légitime qu'ici, un lieu en porte témoignage, et en rapporte l'histoire multimillénaire, à l'époque où Neuvy s'appelait Noviacum.

C'est à présent chose faite avec le parcours pédagogique récemment inauguré square de l'abbé Machard, derrière la mairie. Sous l'ombre bienvenue de chênes majestueux, une douzaine de panneaux relate l'histoire de la découverte du trésor et nous invite à nous plonger dans la vie de notre région à l'époque des Gaulois. Chaque panneau comportant en outre une séquence ludique destinée aux plus jeunes, ce parcours est fort agréable à visiter en famille.























Il fait bon vivre à Neuvy-en-Sullias

Avec environ 1 500 habitants, Neuvy-en-Sullias est un village où il fait bon vivre. La preuve? Les plus jeunes y bénéficient d'une école maternelle et d'une école élémentaire avec garderie, et d'un centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires. Des associations méritantes organisent des activités pour toutes les générations. Et des infrastructures municipales accueillent volontiers les habitants, comme la salle des fêtes, la maison des associations, ou encore l'Aire de loisirs, proposée à la location avec un barnum recevant jusqu'à 120 personnes.

Un nouveau lieu de convivialité, la Taverne des Ours

Et c'est avec un véritable plaisir que les habitants de Neuvy ont vu leur bourg s'animer avec l'ouverture récente de la Taverne des Ours. À sa tête, Alexandre et Monique, bien connus localement. Grâce à la mairie et aux collectivités locales, ils ont pu s'installer dans ces locaux flambant neufs, après des travaux permettant de faire communiquer les salles des deux commerces précédents.

La Taverne des Ours, c'est avant tout un vaste espace de vie et de convivialité. Une belle salle de bar sur le devant, le coin épicerie sur la droite, une salle de jeux à l'arrière, et, à l'étage, une salle de réunion. Une jolie terrasse complète l'ensemble quand le temps le permet.

Offrant les services d'épicerie, de bar-tabac, journaux et Française des Jeux, la Taverne des Ours vient compléter avec bonheur une offre commerciale composée du boulanger-pâtissier, du salon de coiffure et du salon d'esthétique.



Article du Canton Infos n°123

Remise des dictionnaires et calculatrices aux futur(e)s collégien(ne)s





Comme chaque année, une petite cérémonie a eu lieu en l'honneur des enfants de CM2 partant en 6ème, le dimanche 30 juin.

En présence des institutrices et des familles, les futurs collégiens et collégiennes ont reçu par les élus de la commune un dictionnaire ou une calculatrice, selon leur choix (12 calculettes et 3 dictionnaires). Bonne continuation à tous ces élèves.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.



RÉTRO



Soirée « bal populaire » du 13 Juillet 2024

Dans l'esprit bal populaire et de faire une pré ouverture du bar « la taverne des ours », la municipalité a organisé une soirée dans le bourg du village.

Les organisateurs avaient tout prévu en installant des tables et des bancs sur la place du bourg. En effet, un moment très convivial où les habitants de la commune ont pu se retrouver en famille, entre amis afin de déguster les planches apéro préparées par la municipalité et de partager un verre. Nombreux étaient présents les habitants de Neuvy en Sullias et des autres communes voisines. Pendant cette soirée du 13 juillet, on pouvait danser ou simplement profiter de la musique.





Commémoration et Repas citoyen du 14 juillet

Après la cérémonie officielle du 14 Juillet, la population était invitée au vin d'honneur qui se déroulait à l'R' de Loisirs.

A l'issue de cet apéritif, une trentaine de personnes se sont installées sous les arbres, sur les tables mises à disposition pour partager un repas citoyen.

Chacun apportait son déjeuner et pouvait faire cuire sa viande sur le barbecue installé et pouvait prendre ses boissons auprès de la buvette tenue par les membres de l'association USEP.

Nous avons partagé un agréable moment, où les salades composées se passaient de table en table, ainsi que cakes et tartes salées, chacun pouvait goûter aux viandes cuites sur la braise et terminer son repas avec les desserts.

Grand succès pour la salade pommes de terre et harengs et pour le sanglier mariné cuit sur la braise, et que dire des nombreux flans et tartes, tous meilleurs les uns que les autres.

Après le repas, chacun pouvait au choix, jouer à la pétanque, aux cartes, aux jeux de société, où tout simplement discuter à l'ombre tranquillement.

Bref, un moment convivial très agréable, à renouveler l'an prochain avec encore plus de participants.











La fête villageoise organisée le week-end du 21 et 22 septembre par la municipalité et les associations de Neuvy a connu un beau succès. Les visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations gratuites tout l'après-midi, avant de se restaurer en musique le soir en attendant le feu d'artifice.

Le dimanche a eu lieu l'inauguration officielle du bar épicerie "La taverne des ours", en présence des élus, de mesdames la Députée, Constance De Pélichy et Sénatrice, Pauline Martin.

Une exposition de voitures anciennes avait pris place au centre du bourg.











RÉTRO



















à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête



Journées du patrimoine

Belle journée du patrimoine malgré un temps maussade. Brigitte, Micheline et Marinette ont accueilli environ 90 personnes curieuses et étonnées par la richesse des vêtements et objets religieux exposés pour l'occasion.









Octobre rose

Affluence en nette baisse cette année pour les activités proposées dans le cadre d'Octobre Rose, pour récolter des fonds pour l'association giennoise "Les Roses de Jeanne". Une trentaine de personnes ont participé à la randonnée organisée par le Club Loisirs et Amitié.

12 équipes de pétanque se sont rencontrées le dimanche 13 octobre.

Quelques personnes sont venues assister au cours de gym et stretching proposé par la Gymnastique Volontaire Guilly-Neuvy-Sigloy.







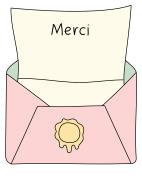














Repas offert par la commune aux ainés

Le repas offert par la commune à ses ainés a été fort apprécié par les participants. Cette année une animation musicale a agrémenté cet évènement. Sundy a déroulé un joli répertoire qui a ravi les convives.













Etat civil

Naissances (pour lesquelles les parents ont autorisé la parution dans la presse)

- Lily-Rose FIAU
- Lou RAMBOUR



Mariages



- · Camille ROY et Flavien TELLIER
- Aurore MARDAYE et Tristan LAFARGUE
- Mélodie SEVERDY et Ilyas EL JOUNDI
- Orlanda CUNHA AFONSO et José-Manuel SEOANE

VIE SCOLAIRE

Ecole Epona



Nouveau numéro école Primaire

Suite au passage de la ligne téléphonique de l'école primaire à la Fibre, le numéro d'appel a changé :

Il faudra désormais composer le **02.38.58.17.21** pour joindre l'école primaire.



Le numéro de l'école maternelle reste inchangé : 02.38.63.30.63

Le numéro de la garderie reste inchangé : 02.38.57.32.89

Effectifs pour 2024-2025

129 élèves

- Mme Durand Christelle avec Mme Rabaté Ophélie : PS et MS = 23 élèves
- Mme Maupoussin Audrey avec Melle Pariselle Cynthia : PS et GS = 24 élèves
- Mme Chapotat Laurence avec Mme Picard Carole CP = 21 élèves
- Mme Plazat Flavie : CE1 et CE2 = 20 élèves
- Mme Bonhomme Aurore : CE2 et CM2 = 20 élèves
- Mme Sampedro Annabelle : CM1 et CM2 = 21 élèves

Le banc des ami-e-s dans la cour de l'école

A l'école EPONA, tous les ans, des délégués de classe sont élus en début d'année scolaire pour représenter leurs camarades lors des conseils de délégués, des conseils d'école.

C'est ainsi qu'une idée a été soumise au premier conseil de l'année 2023-2024 : mettre en place un banc des ami-e-s, un banc pour ceux ou celles qui se sentent seul-e-s, un banc pour que des camarades tendent leur main aux élèves isolé-e-s, pour qu'ils les aident à se sentir mieux.

Ce projet a été soumis au conseil d'école par les élèves eux-mêmes et la mairie leur a trouvé un banc. Ne restait plus qu'à le décorer, le vote a été que chaque élève mette sa main en peinture.

Texte écrit par Loane et Mélodie en CM2 avec leur enseignante.

Les enfants ont tout compris! BRAVO à eux!



VIE SCOLAIRE



Un second projet, qui était une demande des élèves depuis quelques années, était un abri vélos. La mairie leur a offert et mis en place cet abri cet été. Les enfants étaient très contents, les selles ne sont plus mouillées quand ils repartent le soir. Super! Merci!

Départ en retraite de Corinne ANTORE, enseignante à l'école EPONA de Neuvy-en-Sullias

Samedi 28 juin 2024 a eu lieu le spectacle et la kermesse de l'école, le dernier et la dernière pour Corinne ANTORE qui est partie en retraite.

Depuis le 1er septembre 1995, Corinne ANTORE enseignait principalement en cycle 3 (CE2, CM1, CM2) à l'école de Neuvy-en-Sullias avec ardeur. Passionnée d'histoire, elle transmettait ses anecdotes aux élèves. Elle a été aussi présidente de l'USEP durant 23 ans et animatrice tir à l'arc, escrime, échecs entre autres. Le sport était aussi une discipline importante, l'étude du Vendée Globe ou des coupes du Monde peut rappeller certains moments à ses anciens élèves. Les classes de découverte « voile » rappellent encore des souvenirs. On ne peut tout citer dans cet article mais tout le monde, élèves, parents, collègues, commune, remercie Corinne pour son engagement.

Mais comment pouvions-nous la remercier au mieux ?

L'équipe en place a donné RDV le jour de la kermesse à midi, via textos, courriels, voix orale qui se sont transmis à toute vitesse : « Et t'es courant du pot de retraite pour Corinne ? Oui, j'y vais. Moi aussi, on se retrouvera là-bas ! » Et les anciens élèves, les familles, les anciens collègues se sont retrouvés autour de Corinne qui ne se doutait pas que tant de personnes viendraient. Des élèves de la classe de Corinne, venus avec leurs parents, qui étaient aussi en CM dans la classe de Corinne ... Formidable ! Corinne ANTORE a connu deux générations d'élèves sur Neuvy-en-Sullias.

De superbes retrouvailles appréciées par tous ! Merci Corinne et bonne retraite ! Profites-en bien !

Je souhaite par ce petit mot remercier tous les Neuvysulliens et toutes les Neuvysulliennes pour leur accueil dans cette charmante petite école qui est devenue la mienne pendant presque 30 ans.

J'associe bien sûr à ma gratitude toutes les équipes enseignantes qui se sont succédées auprès de moi. Leur enthousiasme, leur dynamisme, leur disponibilité m'ont permis de m'épanouir dans ma fonction, de me sentir soutenue, de ne pas voir le temps passer.



Permettez moi une pensée particulière pour l'équipe de l'an dernier Laurence, Annabelle, Christelle, Audrey, Flavie, Ophélie, Cynthia : elles m'ont préparé avec discrétion et générosité une belle et joyeuse fête de départ.

Je n'oublie pas M. le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et tous les employés municipaux avec lesquels il a été si facile de collaborer.

Cette inoubliable et merveilleuse journée m'a beaucoup touché.

Je vous souhaite à tous, à toutes, le meilleur pour les années à venir.

Corinne Antore

la Tribu des Carnutes

Les 16 et 17 juin 2024, la Tribu avec l'aide des Zygomatic's ont participé aux journées archéologiques du Loiret qui se déroulaient cette année à Neuvy en Sullias. Plusieurs réunions auxquelles nous avait convié le Belvédère de Saint Benoit (Tourisme de la Communauté de communes de Sully) nous ont permis d'organiser au mieux ces deux journées. C'était pour nous l'occasion de ressortir nos costumes, nos décors et de retrouver une motivation et ce souffle imperceptible de l'histoire de notre pays. Nous avons agrémenté l'entrée de l'exposition par un rempart en bois avec une entrée –porche.



Dans cette exposition, sur la place de l'église et mairie, il y avait bien sûr des tentes réservées à l'archéologie où les enfants ont pu jouer et échanger avec les animateurs du Service archéologique du Loiret, au musée des beaux-Arts d'Orléans-officiel et la fédération Archéologique et Historique du Loiret. Dans le parc, une troupe gauloise « Branno Teuta » avait disposé ses tentes et son camp pour permettre aux visiteurs de venir voir comment vivaient nos ancêtres. Des scènes de combats, des conférences, des explications sur de nombreux questionnements ont été très appréciées du public. C'était aussi l'occasion d'inaugurer dans le parc tous les panneaux explicatifs de la découverte de notre fameux « Trésor gallo-romain » qui reste exposé en vrai au musée « Cabu » à Orléans. Neuvy en Sullias retrouve son âme celte dans cette histoire car le passé est notre richesse et notre fierté. Ce fut aussi l'occasion par quelques balades organisées et guidées par Camille du Belvédère de redécouvrir l'endroit où le trésor fut découvert « le Mothois ». Merci aux propriétaires de nous avoir permis ce voyage initiatique, ils ont joué le jeu en agrémentant le parcours avec plusieurs objets insolites que nous leur avions prêtés. Le dimanche midi, nous avons convié tous les participants (exposants, conseillers, gaulois, animateurs, zygomatic's) à partager notre banquet gaulois qui nous a ramené 20 ans en arrière au bon temps de nos débuts quand nous commencions cette aventure . Nous avons eu le plaisir aussi d'accueillir à notre table Mr Gaston Pouillot auteur du livre sur Neuvy en Sullias. Merci encore aux Zygomatic's, au Belvédère, à la Mairie et aux bénévoles de ces deux journées.

Le président

2024/2025	Cours Eveil Gym avec Alexis
Association sportive gymnastique volontaire Neuvy-Guilly-Sigloy Tel: 02 38 58 12 07 Mail: agyneuvy@gmail.com	Le jeudi de 17h00 à18h00 A Neuvy en Sullias, salle polyvalente Activités diversifiées pour les enfants de maternelle Travail de l'équilibre, de la motricité Expressions corporelles Tarif annuel de 155 €, licence de 24.50 € incluse (145 € à partir du 2 ^{ème} enfant)
Cours GV Sénior actif avec Elodie Le mardi de 17 h à 18 h A Neuvy en Sullias Activités diversifiées : Cardio : UA	
	Cours Multisports pour enfants avec Alexis Le jeudi de 18h00 à 19h00
	A Neuvy en Sullias, salle polyvalente Activités diversifiées pour les enfants de CP au CM2
	Travail de l'équilibre, de la motricité Expressions corporelles, jeux collectifs
(enchainements chorégraphiés) Renforcement musculaire	Tarif annuel de 155 €, licence de 24.50 € incluse (145 € à partir du 2 ^{km} enfant)
(travail de chaînes musculaires ciblées), stretching	Cours GV adultes avec Alexis Le jeudi de 19 h à 20 h
Tarif annuel de 130 €, licence de 30.50 € incluse	A Neuvy en Sullias, de septembre à février A Guilly de mars à juin
Inscriptions	Activités diversifiées : Cardio , enchaînements chorégraphiés
possibles tout au	Renforcement musculaire (travail de chaînes musculaires ciblées), stretching Tarif annuel de 130 €. licence de 30.50 incluse
long de l'année	ran il annuel de 130 €, licence de 30.30 incluse





Depuis de nombreuses années, la danse de loisirs se déroule tous les lundis soirs de 19h à 20h30 à la salle polyvalente.

Le cours s'adresse à tout le monde. Dans une ambiance conviviale, nous évoluons sur de la musique country aussi bien que sur des musiques modernes.

Pour tout contact: 06 88 51 01 77 et 06 72 82 52 45.

Danse de loisirs









Cours tout niveau : 10 € la séance (tarif dégressif selon la formule : trimestre, année)

• Neuvy en Sullias : mercredi 19h

Cours doux (avec l'aide d'une chaise si besoin) : 10 € la séance (tarif dégressif selon la formule: trimestre, année)

• Neuvy en Sullias : mercredi 8h45

D'autres créneaux dans d'autres villes (voir sur le site internet yogaiking.fr

Séjours Yoga et randonnée: Si vous voulez profiter plus longtemps des bienfaits du yoga, venez participer aux séjours Yoga et randonnée que j'organise et anime dans un chalet au bord d'une rivière dans le Morvan.

Renseignements:

Edwige BLANCHARD, Professeur de Yoga diplômée de Hatha Yoga Sivananda

06.62.59.88.15 yogaiking@gmail.com

https://yogaiking.fr







Yogaïking





Les Zygomatic's

Notre équipe vous a t-elle déjà conté son histoire ?

Les Zygos, ce sont 4 mamans d'enfants âgés de 5 à 16 ans, actuellement scolarisés ou qui ont été scolarisés sur la commune de Neuvy à l'école Epona.

Anciennes parents d'élèves élues, nous avions à cœur de rassembler plusieurs générations et toucher un public plus vaste.

Animées par l'envie de faire vivre le cœur de notre village par le biais d'activités variées et accessibles aux petits comme aux plus grands, nous relevons donc le défi de ce projet ambitieux : contribuer à pérenniser la vie associative en reprenant l'association des Zygomatic's afin de la faire revivre.

Dans un esprit de liberté d'expression, d'échange, de communication, chacune a pu proposer ses idées et les projets que nous avions envie de partager avec nos pairs et plus encore.

Impliquer, animer et faire plaisir au plus grand nombre est notre maître mot. Notre plus grande satisfaction est d'avoir pu apporter, au travers de nos évènements, écoute, joie, échanges, découvertes, bienfaisance, plaisir partagé de s'être retrouvé pour passer un moment ensemble dans la bonne humeur et la bienveillance tout en faisant souvent de jolies rencontres!

Nous mettons notre temps libre à profit et nous investissons au maximum dans la préparation des activités. Nous nous réunissons très régulièrement pour vous offrir des ateliers le plus qualitatif possible et répondre à vos attentes dans une ambiance familiale.

Chaque bénévole et participant, nous permet de pouvoir réinvestir afin de continuer à proposer de telles manifestations, faire vivre de beaux projets et pourquoi pas le vôtre ? Toutes les idées sont les bienvenues pour se renouveler.



Sans oublier nos incontournables que vous connaissez peut -être déjà tel que nos soirées jeux de société, Escape Game d'Halloween en coorganisation avec l'association de la « Tribu des Carnutes » dont les bénéfices sont entièrement dans le cadre d'octobre rose à reversés l'association « Les Roses de Jeanne » luttant contre le cancer du sein, en passant par notre « vide ta chambre » sans oublier notre célèbre marché de Noël que nous avons fièrement mis en place pour une première édition en 2021 et qui fût un grand succès, la magie de Noël ayant opérée! Cette chose étant dite, si vous n'avez toujours pas eu l'occasion de pouvoir découvrir et participer à ces événements, il nous tarde donc de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations! A vos agendas! elles arrivent!

- Samedi 26/10/2024 : Escape Game d'Halloween
- Lundi 11/11/2024 : Vide ta chambre
- Dimanche 1er/12/2024 : Marché de Noël 4ème édition

Pour les soirées jeux de société : Dates à convenir ultérieurement qui vous seront communiquées via intra-muros et réseaux sociaux, tout comme les nouveautés que nous vous concoctons.

A très bientôt,

Festivement,

Barbara, Catherine, Marine et Pauline.

Comment nous contacter: leszygos@gmail.com Les Zygomatic's



Le Club Loisirs et Amitié

Cette année n'a pas eu lieu la traditionnelle rencontre de pétanque intergénération avec l'USEP, en raison de la météo capricieuse de ce printemps.

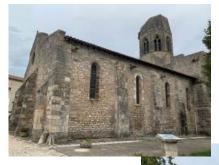


Sortie de la section randonnée

le traditionnel séjour de la section randonnée a eu lieu cette année dans l'Allier, à Saint Pourçain sur Sioule. Contrairement à l'an passé, nous avons dû composer avec le temps, qui finalement n'a pas été aussi mauvais qu'annoncé.

L'Allier, ce n'est pas la Sologne en matière de typographie: ce département auvergnat est vallonné contrairement à notre Sologne où prédominent les grands chemins plats.

Nos randonnées nous ont fait découvrir un joli patrimoine architectural, culturel et gastronomique.











Charroux, un plus beaux villages de France









Musée du paysan soldat de Fleuriel







Les gorges de la Boulbe







Saint Pourçain







Vichy

COMMERCES, ARTISANS, LOISIRS





LA TAVERNE DES OURS



Un commerce multi-services pour tout le monde dans notre village...



Depuis le 06 août, c'est dans un bar flambant neuf qu'Alexandre nous reçoit avec sympathie.

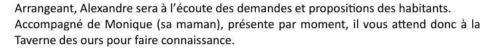
Neuvysullien depuis une vingtaine d'année, dynamique et blagueur, il est aujourd'hui à l'âge de 44 ans, au commande de ce lieu convivial, souhaité par la municipalité, pour redynamiser le bourg et permettre aux habitants d'y trouver satisfaction.

Alexandre veut faire de ce commerce un endroit chaleureux pour toutes les générations, que ce soit autour d'un café, d'une bonne bière fraiche, d'un

soda... partagés en terrasse ou lors de parties de billard, de flipper, ou bien de fléchettes. Des soirées à thèmes (Karaoké, théâtre, stand up, belote, etc...) seront au programme. Une salle à l'étage peut recevoir 50 personnes, les associations y seront les bienvenues. Fan de sport, Alexandre proposera également la retransmission d'événements sportifs.

Le côté épicerie propose un rayon de produits secs, frais, et surgelés.

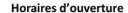
Un dépôt de pain est présent le jour de fermeture et lors des congés de nos boulangers. Le tabac, la presse, la FDJ sont disponibles dans le commerce et prochainement il y aura un service de la poste et un relais colis.







La Taverne des ours 9 Place du Bourg 06 26 13 91 67 latavernedesours@gmail.com



Du mardi au vendredi 7h/13h 16h/20h samedi 8H/13h 16h/20h dimanche 8h30/14h Fermé le lundi









COMMERCES, ARTISANS, LOISIRS

Après 3 années installée rue du val, l'entreprise LAD PASSION AUTO est dorénavant implantée dans la zone d'activité de Neuvy en Sullias.

Alexandre DAVID le gérant a organisé une inauguration le 15 Juin. De jolies autos étaient exposées pour l'occasion.

De nouveaux services sont également proposés : vente de motos, nettoyage intérieur, extérieur de votre véhicule.

N'hésitez pas à faire appel à ses compétences.

Horaires:

Du Lundi au Samedi 8h30 - 12h 13h30 - 18h30





Alexandre DAVID L.A.D PASSION AUTO

1 zone activité 45510 Neuvy en Sullias ladpassionauto@gmail.com 0608462863

TRAVAUX

Réalisés

- Aménagement de la 3eme tranche de la rue des moulins.
- Rebouchage de trous formés et en formation sur différentes voiries de la commune.
- Aménagement du bar épicerie de la commune.
- Remplacement de l'éclairage public du centre bourg de la commune.
- Remise en conformité électrique de l'aire de loisirs.

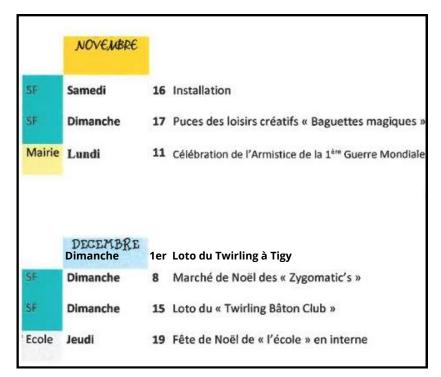
A venir

- Réfection de l'éclairage des salles de classe de l'ancienne école primaire.
- Rénovation de l'ancien bâtiment d'accueil périscolaire pour les associations de la commune.
- Consolidation du chemin communal auprès de la Mainferme.











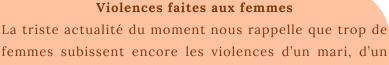






Dernière minute

A partir de janvier 2025, une messe aura lieu le 4ème dimanche du mois à 9h30 à l'église Saint Jean Baptiste.



femmes subissent encore les violences d'un mari, d'un conjoint, d'un parent,... Un numéro est à la disposition des victimes. N'hésitez pas à appeler pour que cela cesse.

